

PÉPINIÈRES AGRICOLES

Roanne



Roannais Agglomération accompagne de futurs maraîchers ou éleveurs pour favoriser leur installation en Roannais et développer des productions locales en agriculture biologique.

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Ferme des Millets

Agglo



Roannais Agglomération a acquis et aménagé la ferme des Millets à Ouches pour y installer un lieu-test agricole. Ce lieu-test agricole, une première dans la Loire, est né de la volonté de plusieurs acteurs du territoire de répondre à une demande croissante en produits locaux.

En 2014, Roannais Agglomération a acquis la ferme et ses 13 hectares de terrain. En 2015 des travaux d'aménagement (forage, irrigation, tunnels maraîchers...) ont été réalisés. Le tout pour un montant de 440 000 €, financés à 56 % par la Région et l'Europe.

La ferme des Millets à Ouches va permettre à de jeunes agriculteurs de bénéficier pendant 2 à 3 ans d'un cadre juridique et d'un accompagnement technique.

Les jeunes agriculteurs peuvent ainsi développer et mûrir leur projet avant de s'installer à leur compte.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



UNION EUROPÉENNE



L'association Etamine

Projet créé début 2016, l'association Etamine regroupe plusieurs partenaires : Roannais Agglomération, PETR Pays de Rhône Alpes, commune de Ouches, ARDAB, ADDEAR, Vivre Bio en Roannais. Elle est chargée de la gestion du site et de la mise en place de

l'accompagnement. Son slogan, « De la terre à l'assiette », résume parfaitement l'ambition du projet

Séduits par l'idée, deux jeunes maraîchers, dont la candidature a été retenue fin 2015, viennent de démarrer leur activité. Ils seront rejoints par la suite par un(e) jeune éleveur(euse) en ovins et volailles.

Afin que tous puissent espérer ensuite s'installer dans le Roannais, un accompagnement pour trouver du terrain est envisagé. Quatre ou cinq hectares suffisent pour vivre en maraîchage si les conditions d'exploitation sont réunies (eau, nature des sols, surveillance possible,...).

Vignes relais

Roannais Agglomération met à disposition 3 hectares de vignes sur la commune de St Haon le Vieux. Ces "Vignes Relais" ont pour but d'encourager et de faciliter l'installation de nouveaux viticulteurs.

Le vignoble de la Côte Roannaise, c'est environ 220 hectares de vignes, une AOC qui date de 1994 mais aussi une trentaine de viticulteurs indépendants pratiquant une vente en directe depuis leur cave. Bien que dynamique et en essor, le vignoble rencontre certaines difficultés concernant les transmissions et reprises d'exploitations (coût de l'installation, recherche de terrains disponibles, etc...).

Pour répondre à ces problématiques, le projet des Vignes Relais a été mis en place. Portée par Roannais Agglomération, les viticulteurs de la Côte Roannaise et la Chambre d'Agriculture de la Loire, la démarche a pour objectif de permettre à de jeunes viticulteurs, s'installant sur la Côte Roannaise, de bénéficier de vignes productives dès le début de leur activité. Cela

leur permet de se constituer une trésorerie, de se laisser du temps afin de trouver des terrains pour planter.

Depuis leur création, plusieurs viticulteurs aujourd'hui en activité ont bénéficié de cet outil : Romain PAIRE, Guido D'ANTONIO, Vincent WILLENBUCHER, Antoine NERON, etc...

Un comité réunissant les viticulteurs roannais, la Chambre d'Agriculture de la Loire et Roannais Agglomération assure le suivi et l'accompagnement technique des bénéficiaires.

En parallèle, le développement de liens avec les écoles de formation viticoles fait partie des objectifs du service agriculture de Roannais agglomération pour favoriser de futurs projets d'installation en Côte Roannaise. Par exemple, une rencontre a été organisée en janvier 2016 entre les élèves du lycée de Bel air (69) et les viticulteurs roannais. Les lycéens ont ainsi visité pendant 2 jours différentes exploitations locales, rencontré les vignerons et les élus et ont pu découvrir l'outil "Vignes Relais".



CONTACTS

**Service
Agriculture et
Environnement**



63, rue Jean Jaurès
42300 Roanne



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

